

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°151**

**Semaine : du 20 au 24 avril 2009**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage**

## **L'économiste du 21/04/09**

### **Industrie pharmaceutique : 4 conventions**

Les 2<sup>e</sup> assises nationales de l'industrie pharmaceutique du 29 mai prochain verront la signature de quatre conventions. La première, signée avec l'OFPPT, portera sur la création d'un cycle professionnel diplômant. La deuxième, avec la faculté de pharmacie, mettra en place un diplôme spécialisé dans l'industrie de la pharmacie. Les deux autres conventions seront conclues avec l'ANAPEC et le ministère de la santé.

## **L'économiste du 21/04/09**

### **70% des marocains n'ont pas un médecin de famille**

**Le carnet de santé quasiment oublié**

**Le déboursement direct et les procédures .... Des freins**

**Les assurés ne connaissent pas la base de remboursement !**

Le nomadisme médical est une réalité au Maroc ! « 70% des assurés n'ont pas de médecin de famille et parmi ceux qui en ont, 65% vont parfois consulter un autre médecin ». Seuls 24 % des professionnels de santé affirment l'existence d'un suivi médical des assurés. Même le carnet de santé n'est pas intégré dans ce suivi. L'absence de ce livret est expliquée par son non distribution ou encore l'impression qu'il est inutile. C'est ce qui ressort du premier baromètre national de l'ANAM (Agence Nationale de l'Assurance Maladie) sur l'accès aux soins et le suivi médical des assurés sociaux et le suivi médical des assurés sociaux CNOPS et CNSS, réalisé en 2008...

## **Aujourd'hui le Maroc**

### **Printemps du patient**

#### **Appel à la prise en charge des maladies graves**

Le « printemps du patient 2009 » a mis le point sur les disparités enregistrées en matière d'accès aux soins. La généralisation du tiers payant ainsi que l'exonération du ticket modérateur constituent les principales revendications pour atteindre l'équité thérapeutique.

Instaurer le régime d'assistance médicale (RAMED), exonérer toutes les affections longues et coûteuses (ALC) du ticket modérateur et généraliser le tiers payant pour toutes les ALD/ALC, constituent les principales réclamations du patient ». Ces mesures continueront non seulement à améliorer l'état de santé des malades mais également à prévenir les maladies chroniques et leurs complications...

### **L'opinion du 22/04/09**

#### **AMO et soins ambulatoires**

#### **La CNSS élargit ces services**

La CNSS vient de lancer de nouveaux services par l'extension du panier de soins AMO aux soins ambulatoires. L'on sait que la CNSS proposait à ses assurés trois catégories de prestations : les prestations familiales (allocations familiales), les long terme (pension de retraite, pension d'invalidité et pension du survivant) et depuis mars 2006 les prestations AMO (art.6500 du 18 août 2005)...

### **La vie éco du 24/04/09**

#### **Le RAMED ne sera pas généralisé en 2009 comme prévu**

**Avant de passer à l'étape suivante, une étude d'évaluation de l'expérience pilote de Tadla Azilal sera lancée en septembre**

**Les experts évalueront les critères de sélection et les moyens humains et matériels.**

#### **5700 cartes actuellement distribuées, dont 93% à Béni Mellal**

La généralisation du Régime d'assistance médicale aux économiquement démunis (RAMED) n'aura pas lieu en octobre 2009, comme il était initialement prévu. Et pour cause, l'expérience pilote lancée officiellement en novembre 2008 dans la province de Tadla Azilal devra faire l'objet d'une évaluation avant son extension aux autres régions du Royaume.

---